FORMATION INTER-ENTREPRISES
ÊTRE ACTEUR DE SON ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE AVEC UN HANDICAP

***L'évolution professionnelle induit construction et anticipation**. Si cela est vrai pour une personne ordinaire, ça l'est davantage encore pour une personne handicapée, du fait de la nécessité de prendre en compte ses besoins de compensation.*

DÉROULÉ DE LA FORMATION-ACTION

Prochaine session :
12 & 13 octobre 2017

PHASE 1

S'APPROPRIER LES CONCEPTS FONDAMENTAUX

Sensibilisation
1/2 journée

Élargir sa connaissance du handicap en milieu professionnel

PHASE 2

CONSTRUIRE SON PROJET

Groupe de travail
1 journée

1. Amorcer une réflexion, sur son projet professionnel en s'appuyant sur une dynamique de groupe
2. Analyser son parcours personnel et professionnel et identifier les compensations liées à la situation de handicap

PHASE 3

ÉLABORER ET VALIDER SON PROJET

Suivi personnalisé
3 mois

1er Entretien de suivi
Définition du plan d'action

2ème Entretien de suivi
Évaluation de l'avancement du projet

3ème Entretien de suivi
Validation du projet

INFORMATIONS
04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr

PHASE 1 — S'approprier les concepts fondamentaux liés au handicap en milieu professionnel

OBJECTIFS

Comprendre et élargir sa connaissance sur le handicap en milieu professionnel pour :

- **Se positionner en tant qu'acteur** de son projet professionnel
- **Professionnaliser son discours** sur le handicap

CONTENUS

- Les phénomènes de **représentations, stéréotypes et biais décisionnels** et leurs impacts sur soi-même autant que sur les autres
- Le **positionnement empathique**
- Le **deuil et la résilience**
- Appropriation du **principe de compensation raisonnable**
- Compréhension des **freins à l'expression des besoins** des personnes handicapées et du phénomène d'autocensure
- Comment **parler de sa situation** à ses interlocuteurs
- Passer d'une logique de « ce n'est pas possible » à une **approche de type « savoir contruire le possible »**

PHASE 2 — Construire son projet

Une journée en présentiel, alternant entretiens individuels et travail de groupe, accompagnée par un consultant expert de la thématique du handicap en milieu professionnel

OBJECTIFS

- **Analyser individuellement sa situation** pour construire son projet professionnel
- **S'appuyer sur une dynamique de groupe** pour définir et évaluer les premières pistes de projets

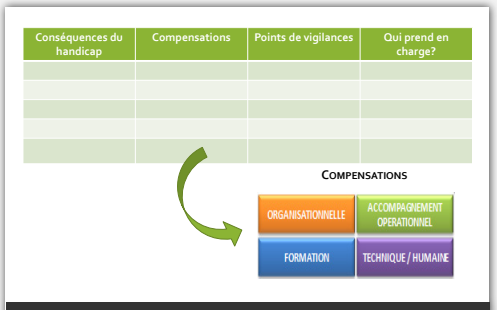

Tableau des compensations

CONTENUS

- **Analyser son parcours** de formation et ses expériences professionnelles
- **Identifier ses freins et leviers** au regard de son projet
- **Construire le tableau des compensations**
- **Permettre aux participants d'amorcer une réflexion sur leurs projets et de définir, en fin de journée, une / des pistes de projet(s) professionnel(s)** en tenant compte de leurs souhaits et envies, de leurs compétences et savoirs et de la réalité du marché du travail

INFORMATIONS
04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr

PHASE 3 Travail personnel d'élaboration et de validation de projet(s) couplé à un accompagnement individualisé sur la durée

OBJECTIFS

- **Analyser les éléments déterminants** de mise en œuvre du ou des projet·s
- **Guider la personne et la soutenir** dans les réajustements possibles

CONTENUS

Permettre à l'accompagné de valider un projet qui soit en adéquation avec :

- **La réalité du marché de l'emploi** (en interne comme en externe)
- **Ses compétences** au regard du projet retenu
- **La mesure du maintien ou non de la condition sociale** (écart de salaire entre le poste actuel et le poste futur par exemple, frais de transport relatifs au temps de trajet, etc.)

En cas de **projet ne pouvant se réaliser qu'en externe de l'entreprise**, une réflexion sera menée sur les gains et pertes liés au changement.

MODALITÉS

3 Entretiens de suivi individuels à distance – à 1 semaine, 1 mois et 3 mois après la phase 2

Contenus des entretiens :

- **Évaluer** les pistes de projet(s)
- **Structurer et outiller la démarche** de travail personnel
- **Confirmer** la raisonnabilité, la viabilité, le réalisme et la faisabilité du projet
- **Élaborer les grandes phases d'un plan d'actions**

Jeudi 12 et vendredi 13 octobre 2017

14h-17h le jeudi, 9h-17h le vendredi

Tarif : nous consulter

Lieu à confirmer

Points forts

- **2 consultants dédiés par groupe de 7-8 personnes** (minimum de 6 personnes requises pour ouvrir une formation-action)
- **Outils adaptés à chaque participant en fonction de l'avancement de son projet** (portefeuille de compétences, tableau d'analyse des compensations, enquêtes métier…)
- **Contenus et rythmes de travail adaptés** à chaque participant

Pour qui ?

- **Personnes handicapées en emploi**

Prérequis

- Être volontaire

INFORMATIONS

04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr